

PROCEDURE D'ORIENTATION EN PREMIERE PASSERELLE POUR LA RENTREE 2016

Le lycée des métiers G. Lamarque propose **deux formations** dans le cadre du dispositif d'entrée en première passerelle *hors affelnet*:

Métiers du bois :

- **Première bac pro Technicien Menuisier Agenceur (TMA) 2 places**
- **Première bac pro Technicien de fabrication (TF) 8 places**

PROCEDURE A SUIVRE

Les dossiers doivent parvenir au lycée **avant le 20 mai 2016 dernier délai, un entretien des candidats se tiendra le mardi 24 mai matin. Le dossier comprendra :**

- la fiche de liaison « passerelle d'entrée en première professionnelle » à demander au professeur principal de l'établissement d'origine de l'élève et à compléter
- les bulletins scolaires de l'année 2015-2016
- le relevé des absences et des retards 2015-2016

Les élèves candidats à une entrée en classe de 1^{ère} passerelle doivent contacter la proviseure-adjointe du lycée professionnel G. Lamarque au 04 72 27 40 00 **pour faire le mini stage obligatoire entre le 25 avril le 6 mai 2016.** Ils devront être en possession de la fiche de liaison.

Tout au long de l'année 2016-2017, les élèves **affectés** suivront une **Mise A Niveau Année Passerelle (MANAP) de deux heures obligatoires par semaine, inscrites à leur emploi du temps.**

<p style="text-align: center;">DEMANDES D'INSCRIPTION EN BREVET DES METIERS D'ART (BMA) ET EN CAP UN AN SCULPTEUR - TOURNEUR - EBENISTE</p>
--

LES DOSSIERS SONT A DEMANDER AU SECRETARIAT DE
L'ETABLISSEMENT

A PARTIR DU **29 MARS 2016** :

- PAR MAIL 0691626t@ac-lyon.fr
- PAR TELEPHONE au 04 72 27 40 00
- DIRECTEMENT AU SECRETARIAT DU LYCEE :
 - LES LUNDI - MARDI - JEUDI DE 9H A 12H ET DE 13H30 A 16H30
 - ET LE MERCREDI ET LE VENDREDI DE 9H A 12H

**La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 MAI
2016**

Les commissions d'affectation se tiendront EN JUIN 2016

Monique FAYNET

Proviseure